

# BULLETIN

DE LA

## GRANDE LOGE

### SYMBOLIQUE ECOSSAISE

(8, Rue Rondelet, 8)

PARAISSENT  
TOUS LES  
TROIS MOIS



PRIX  
LE NUMÉRO  
0 fr. 25

1<sup>re</sup> ANNÉE. — N<sup>o</sup> 2.

Série 2.

20 Octobre 1904.

#### SOMMAIRE

- L'Evolution des Idées en Maç. . . . . par le F. D. LEHAIN.  
Maç. et Laïcisation. . . . . par la S. GATTI DE GAMOND.  
Les Agissements du *Droit humain* . . . par le V. M. BEUFFE.  
Maç. mixte et Maç. féminine. . . . . par la S. D. PELLETIER.  
Le Convent de la G. L. S. E. . . . . par la S. M. P.  
Tolérance maçonnique. . . . . par le F. DE MÉRITENS.

#### RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

S. D. PELLETIER, 330, rue Saint-Jacques, Paris-5<sup>e</sup>.

Abonnement exclusif aux FF. et SS. : Un An : 1 fr.

# NOTE

---

La G. : L. : S. : E. : a pour principe :

**Le Maç. : libre dans la L. : libre.**

Il ne faudra donc pas s'étonner si des opinions diamétralement opposées sont défendues dans notre *Bulletin*.

Nous ne voulons, à aucun prix, d'une unité menteuse qui ne serait au fond que du personnalisme.

Toutes les opinions peuvent trouver place chez nous, pourvu qu'elles ne soient pas contraires aux principes généraux de l'O. :

R. :

## L'ÉVOLUTION DES IDÉES en Maç. :

La F. : M. : , fille de l'antiquité, ne ressemble plus aujourd'hui à ce qu'elle était autrefois, ni dans son esprit, ni dans ses tendances. Elle a prouvé par là qu'elle n'est point une religion, mais qu'elle est un organisme vivant, susceptible de s'adapter aux idées des temps, ou mieux de les refléter. En un mot, la Maç. : évolue.

Mais évolution n'est pas fatalement progrès. Comme toutes les œuvres humaines, même les meilleures, la Maç. : a ses faiblesses. Son œuvre manque parfois d'équilibre, et à ce point même qu'elle a souvent compromis son existence. Les trois principales fautes qu'elle ait commises dans les temps modernes, sont :

1° L'abandon progressif du symbolisme, c'est-à-dire la rupture avec une tradition grandiose, avec une langue que l'on ne comprend plus parce qu'on ne l'apprend plus ;

2° Ses accointances avec le parlementarisme, sa pratique de l'arrivisme politique et son éloignement des cimes élevées où jusqu'alors elle régnait sereine, loin des lieux où les hommes sont aux prises avec leurs intérêts ;

3° Son attitude rétrograde dans la question féminine. Pendant que le milieu profane s'efforçait de mettre la condition de la femme de plus en plus en harmonie avec le droit et la justice naturelles, de réparer tout un passé d'erreurs monstrueuses ; pendant que non-initiés s'appliquaient au progrès, la Maç. : qui fut le flambeau du passé, restait au dessous de l'effort profane et, au lieu de montrer la route, la barrait.

Étudions un peu ce dernier point.

Ce qui peut surprendre un maç. : qui réfléchit au passé même de la Maç. : , qui est imprégné de son esprit et de ses principes, c'est que la question de l'introduction de la femme dans nos Loges puisse même se poser.

Le maç. : n'a jamais été, ni en principe, ni en tendance, une sélection privilégiée au profit d'un sexe et pourtant c'est la femme, considérée dans son ensemble, au point de vue purement sexuel, qui est frappée d'ostracisme, systématiquement. Le malheur vous fait naître avec des ovaires ; il s'en suit que les Temples Maç. : doivent vous étes

fermés. Cette logique ne fait pas honneur à notre milieu prétendument intellectuel.

L'absence de la femme dans les Temples du passé ne signifie pas qu'elle en ait été exclue. Cela signifie que nos pères n'avaient jamais examiné la question de l'y introduire. Et la chose est facile à expliquer.

Il y a des faits acquis avec lesquels nous vivons, de génération en génération sans jamais en rechercher l'origine, faute de temps ou d'occasion, et c'est ainsi que se perpétuent des erreurs; c'est ainsi que des préjugés acquièrent tout doucement, sans qu'on s'en méfie, cette force énorme qu'est la *longévité* et que l'on trouve fixée dans cette formule aussi ridicule que commode : « Mais cela a toujours existé. » C'est par cette réponse d'une rare profondeur que la plupart des maç. : tranchent le présent débat.

L'histoire, la tradition, le passé ne doivent peser qu'un juste poids dans la balance de nos déterminations. Il est en tout cas un passé qu'un maç. : doit balayer, c'est celui qui choque le bon sens et la raison.

Or, que dit le Passé? Il dit que, de tout temps, l'homme s'est fait de la femme l'idée d'un être inférieur à lui, d'un être d'une autre essence que lui. C'est avec une pareille notion inscrite dans son subconscient, par la force même de l'héritage atavique que l'homme naît.

Et qui donc a semé cette énormité? C'est la Religion; ce sont toutes les Religions; c'est le prêtre de toutes les Religions. Celles-ci ont des origines communes.

Dans la femme c'est toujours Eve déchue que l'on entrevoit, que l'on redoute; Eve, la femme, c'est le péché. C'est la cause de notre chute, de notre malédiction, de notre malheur. C'est aussi un morceau de nous-mêmes, dit le prêtre, donc un être qui relève et dépend de nous. Eve traîne un boulet et se traîne comme une esclave. Et cette fantaisie colossale, d'une imagination malade, les hommes l'ont par la suite sanctionnée par leurs coutumes, puis par leurs lois. Ici nous touchons à un historique banal, quoique très édifiant. Je n'en veux tirer que cette conclusion à l'adresse du maç. : , c'est que l'infériorité et l'infériorisation de la femme, c'est l'œuvre du prêtre. Cette conception basse et déshonorante de la femme est un dogme religieux. Elle a inspiré l'inégalité des deux sexes dans les codes, la subordination de la femme à l'homme, son perpétuel état de servitude; et son joug est si ancien qu'elle paraît y tenir encore, comme par instinct, ce qui a fait dire que, vraiment, elle était incapable de s'élever.

Dans le Code romain, la femme reste la chose de l'homme.

Supplément au BULLETIN N° 1.

Je soussigné (Nom) .....

demeurant rue .....

à .....

**Déclare m'abonner pour un an au Bulletin de la Grande Loge  
Symbolique Ecossaise, au prix de Un franc.**

SIGNATURE :

Prière de remplir le présent et renvoyer

au Dr PELLETIER, rue St-Jacques, 330, Paris-5<sup>e</sup>.

nouveau, celui que la vieille Maçon. rêvait, idéal partagé désormais par tous. Mais ce peut être aussi le retour en arrière, et c'est ici que j'envisage de nouveau le problème féminin et que je demanderai à la Maçon. si elle pense avoir

Dans le Code romain, la femme reste la chose de l'homme. Le christianisme a tenté de la réhabiliter, mais le prêtre a ressuscité la légende de notre mère Eve, et, du coup, retardé l'ère de justice. De nouveau la femme est sortie du giron de l'Eglise jusqu'au jour où elle devenue l'instrument du prêtre.

Puis vint notre grand despote Napoléon. Copiant la Rome antique, tout en s'unissant à la Rome moderne, il a laissé la femme dans les bas-fonds du Code, où elle gémit encore sous notre troisième République. Napoléon a fait cette stupéfiante réponse : « Dieu a dit à la femme : l'homme sera ton maître, et tu lui obéiras. »

Continuatrice du prêtre et de Napoléon, de l'obscurantisme et de la violence, la Maç. : discute encore sur le sort de la femme. Le jour où le problème de son émancipation par la Maç. : s'est posé : elle n'a pas eu honte de le résoudre par le doute et par l'attente. Il n'est pas douteux que nos pères du XVIII<sup>e</sup> siècle et de la Révolution l'eussent résolu différemment s'il se fût posé de leur temps. Pour la F. : Maç. : moderne, Eve existe encore.

Mais tout cela n'aurait qu'un intérêt de curiosité si nous ne traversions une période grave où la Maç. : doit jouer son rôle sous peine de faillir à sa mission.

De tous côtés s'amoncellent des ruines, le vieux passé s'écroule sous les coups d'un néo-rationalisme triomphant ; les Eglises s'affaiblissent ; nous assistons à des luttes suprêmes, les plus belles, les plus décisives qui aient jamais honoré l'esprit humain. La Maç. : peut être glorieuse de contempler ces ruines, car elles sont son œuvre.

Mais ce n'est pas tout d'abattre, il faut créer. Et le maç. : a le devoir formel de se demander s'il a remplacé ce qu'il a détruit. Sa réputation de démolisseur est universelle ; il a fait le vide dans bien des consciences autrefois occupées par l'Idéal religieux. A-t-il remplacé cet Idéal ? Le Temple qui s'élève sur les ruines encore fumantes est-il assez solide pour abriter les esprits affranchis de l'erreur d'hier, mais qui sont en quête d'un nouvel aliment ?

Question grave, qui est loin d'être résolue. Nous assistons à une période de transition d'où peuvent sortir les choses les plus inattendues ; c'est peut-être l'essor vers un Idéal nouveau, celui que la vieille Maç. : rêvait, idéal partagé désormais par tous. Mais ce peut être aussi le retour en arrière, et c'est ici que j'envisage de nouveau le problème féminin et que je demanderai à la Maç. : si elle pense avoir

fait pour la femme ce qu'elle devait pour assurer l'avenir de l'Idéal poursuivi.

Or, on arrache à la femme d'aujourd'hui, croyante encore, sa foi, son église. C'est une opération douloureuse, mais nécessaire; il faut une cure radicale. Mais que va devenir demain cette femme, cet être profondément désorienté, à qui vous avez ravi son fil conducteur sans lui ouvrir en échange les horizons qui sont vôtres, sans lui montrer ce but où vos Temples conduisent, sans donner un aliment nouveau à son intelligence et à son cœur. Elle reste un bon terrain de culture pour toutes les superstitions, pour tous les préjugés. Elle n'attendra plus que le jour (qu'elle souhaitera le plus proche possible) où on lui rendra son Dieu, ses idoles, son église, parce qu'elle restera toute sentimentalité, toute sensualité même. Le débordement de son être sensible a submergé les zones purement intellectuelles qui sont un terrain vierge encore, non défriché, et dans lequel l'homme, le maç. n'a encore rien su semer. Et c'est ainsi que malgré la violence, malgré l'éradication totale du germe religieux, le jésuite continue à être une menace; il est le point noir de l'avenir comme il a été la plaie du passé.

La mentalité libérée de la femme est une mine qu'il nous faut exploiter, nous qui édifions le Temple de l'avenir. Il y a en elle une force latente que nous serions coupables de ne pas utiliser pour neutraliser et vaincre toute velléité de retour vers un passé tant aimé.

On ne saurait envisager sans effroi la période présente en raison même de ses conséquences possibles. Jamais peut-être la Maç. n'a eu plus urgente occasion d'agir. Et c'est l'heure précise où elle hésite, ne pressentant point la grosse responsabilité qui pèsera sur elle dans l'histoire de l'Humanité.

La Maç. doit dire sans détour si elle entend se solidariser davantage avec un passé d'erreur et d'injustice. C'est par une singulière aventure qu'elle se trouve servir les intérêts rétrogrades, qu'elle est antiprogressiste et réactionnaire. La Maç., héritière du cléricisme et champion des idées napoléoniennes, c'est, à coup sûr, quelque chose de peu banal. Il se trouve que dans un milieu émancipateur, où l'on a proclamé l'égalité pour tous, où l'homme a prétendu poursuivre et parfaire l'œuvre de la Révolution, on croirait déroger et descendre d'un piédestal en appelant la femme aux partages des mêmes travaux, des mêmes responsabilités morales et sociales, du même Idéal. Et cela, en oubliant que l'Humanité est intégrale, que l'être issu de

nous doit procéder de la femme comme de l'homme, et doit à son tour travailler au progrès d'une Humanité intégrale.

La séparation des sexes, autre erreur religieuse, est un legs du passé. Le Temple de l'Humanité que nous avons la prétention d'élever est boiteux et chancelant. Il lui manque l'un des deux piliers qui doit assurer sa consolidation.

Ce sera la gloire de la Maç. de demain de l'avoir compris et d'avoir, en donnant à la femme la place à laquelle elle a droit dans ses Temples, réparé une injustice séculaire.

F. D<sup>r</sup> LEGRAIN.

## LA FRANC-MAÇONNERIE & LA LAÏCISATION

Depuis un an nous assistons sur les frontières françaises, au long défilé des congréganistes qui s'exilent volontairement. La République annonce fièrement qu'elle va compléter la loi de l'instruction obligatoire par l'institution de l'enseignement laïque et scientifique. Elle n'a que faire des congrégations et des congréganistes pour assurer le rayonnement de ce flambeau allumé par les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle, que l'éteignoir clérical a jusqu'ici obscurci, et même, a failli étouffer. Dépossédés du droit d'enseigner, nonnes et moines cherchent des cieux plus cléments et des écoles hospitalières.

Les congréganistes français foulent la terre étrangère sans nulle désespérance. Ils prennent simplement leurs dispositions pour un court exil. Ils se flattent qu'ils n'emportent pas le cléricalisme dans leurs capuchons et leurs voiles; qu'ils laissent derrière eux des milliers d'élèves qui travailleront pour leur prompt retour.

Que dis-je? les enseignants de tout froc, connaissant les errements du passé, vont jusqu'à compter sur les maîtres et maîtresses sortis des écoles normales officielles, que le gouvernement avait eu la faiblesse de laisser cléricaliser à outrance.

Ils espèrent, ils vous diront qu'ils ont la certitude que la République qui refuse leurs services, manque de sujets prêts à les remplacer, et que même, s'il s'en trouve, ils seront forcés de reculer devant l'hostilité ambiante. Et pourquoi ne pas dire la vérité tout entière? Les bons apôtres mettent surtout leur espoir dans le sort qui attend

les institutrices laïques dispersées et isolées dans les villages. Jamais elles ne pourront y tenir!!! Leur éducation, leur pauvreté, l'abandon où les laissent leurs soi-disant amis, la situation fautive d'une femme jetée sans défense dans les luttes politiques impitoyables, tout prépare leur défaite et le retour de la religieuse.

Elles sont, en effet, des milliers de filles pauvres que la République jette aux postes les plus périlleux, comme les enfants perdus lancés en avant dans la bataille, sans qu'on ait à s'inquiéter de ce qu'ils deviennent!

Ce sont des femmes isolées dans toute la force du terme, célibataires ou veuves poussées par le besoin pressant d'un gagne-pain et prêtes à aller le chercher n'importe où!

Les enfants, les vieillards, les infirmes qui les accompagnent, loin de leur prêter une force, ne font qu'accroître leur dépendance.

Quant à leur première éducation, les réactionnaires ont tort de l'escompter. Aux heures où l'opinion se soulève, on vit double, la pensée se fait plus profonde et la conscience plus clairvoyante.

Or, l'expulsion des congréganistes a été l'effet et la cause d'un de ces mouvements d'opinion, et certes, les femmes qui vont remplir l'office d'institutrices laïques, qui consentent à occuper la place encore chaude de la religieuse, ces femmes, dans de telles circonstances, comprennent qu'elles ont une mission à remplir et partent avec la ferme résolution de servir fidèlement la cause laïque.

Elles viennent donc courageusement prendre le poste qui leur est assigné, sentinelles perdues au milieu d'une population hostile, encore exaltée des combats qu'elle a soutenus, conduite par ses notables, contre les lois et les magistrats de la République. Les pauvres filles sont les représentantes de ce pouvoir ennemi. Nous voyons bien qui les attaquera, mais qui donc les défendra?

Si nous prenons une masse de dix mille institutrices et que nous y comptons mille femmes décidées à tout souffrir pour le triomphe de leurs principes, nous ferons la part très belle à l'héroïsme humain. Il en reste sur ce nombre neuf mille qui ne dépassent pas la moyenne du courage de nos contemporains. C'est cependant cette moyenne qui décidera de l'issue de la lutte engagée désormais entre l'enseignement scientifique et la propagande des préjugés et superstitions.

La condition de l'institutrice semble à l'observateur superficiel, se confondre avec celle de l'instituteur.

Dans un très beau livre d'André COSTE, une étude a été faite des souffrances que vaut à l'homme d'école, en privations et en humiliations, l'extrême pénurie de ses ressources.

L'institutrice, moins payée que son collègue, devrait souffrir plus encore, nul ne le sait. La femme est habituée dès l'enfance à réduire ses besoins et à cacher soigneusement sa misère : elle élève entre le monde et sa vie intime une barrière infranchissable; et ce n'est pas un spectacle des moins instructifs, que le contraste entre la femme, mariée ou non, qui vit de l'homme et le mange tout vif, et la femme qui vivant de son travail, gagne très peu, et cependant, ne fait pas de dettes et ne se plaint à personne.

L'instituteur et l'institutrice ont surtout à souffrir de la duplicité des politiciens. Ils ne sont jamais sûrs d'être soutenus par leurs protecteurs naturels, ceux-ci cherchant à plaire aux exaltés des meetings, et cherchant en même temps à ménager leurs intérêts cachés. Ils crient à leurs maîtres et maîtresses : *en avant !* et leur soufflent à l'oreille : *soyez prudents !*

Or, au milieu de ces sous-entendus, c'est la femme qui a le plus à souffrir. Elle est suspecte de réaction. La prudence que lui recommandent ses chefs, ils n'ont pas de peine à la lui attribuer en propre, quand ils craignent d'être désavoués. Et si elle a le zèle laïque, et que ce zèle les offusque il faut les entendre lui reprocher son manque de tact, son manque de féminité.

L'instituteur mêlé à la vie politique, peut se défendre; l'institutrice, reléguée à la marge de la vie civile et politique, est souvent vaincue avant même d'avoir appris qu'elle a été attaquée et livrée.

Mais la grande épreuve de l'institutrice réside surtout dans la faiblesse et la disgrâce de son sexe.

Si elle est âgée ou laide, on le lui reproche comme un vice, et on lui enlève les sympathies dont son cœur a faim. Si elle est jeune, jolie, c'est bien pis. Sa distinction fait d'elle un objet de l'envie des riches bourgeoises qui ne peuvent supporter de se voir dépasser en éducation par une fille pauvre. Ses toilettes sont toujours trop élégantes : un pareil chapeau ! avec notre argent !!! s'écrie la modeste ménagère.

Si un homme rôde autour de l'institutrice, c'est pis encore : les cancans vont leur train ; « Pécole est déconsidérée » les autorités interviennent pour protéger l'enseignement laïque, on ne peut être assez dur contre l'institutrice laïque. La malheureuse qui traverse peut-être un drame

de cœur, ne trouve autour d'elle qu'espionnage et commérages malveillants. Elle est frappée dans sa pauvre âme aimante, dans son honneur et dans son gagne-pain.

— « Cela n'arriverait pas avec une religieuse, » — répète le chœur des dévots et dévotes.

Faut-il ajouter un dernier trait ?

J'ai vu plusieurs fois dans nos petites et grandes villes belges, en pleine lutte scolaire, des libéraux poursuivre les institutrices laïques, le soir, à la sortie de l'école, de leurs propositions malhonnêtes. Ils appellent cela éprouver leur vertu, dans l'intérêt du parti. Une grande dame issue d'une de nos dynasties libérales, vitupérant contre une femme de grand mérite qui avait le malheur de lui déplaire, ajoutait : — « Elle est de bonne conduite : cela ne peut lui être refusé : oh ! nous l'avons tentée plus d'une fois !... nous le savons mieux que d'autres... » C'était l'aveu de son indignité et de la goujaterie de ses proches.

Faudra-t-il s'étonner si nombre de ces femmes poussées à bout par de tels traitements finissent par préférer l'ennemi à l'ami. Quand vous les verrez désespérées solliciter l'entrée parmi les enfants de Marie, implorer la paix au confessionnal et au banc de communion, remettre l'école laïque, une fois encore aux mains des hommes noirs, gardez-vous de dire : la femme est une incorrigible réactionnaire. Dites, vous, qui osez vous appeler des hommes de progrès : *Mea culpa ! Mea culpa !*

Le remède à cette situation ?

Il est parmi nous une institution qui doit son autorité prestigieuse aux services qu'elle a rendus dans les luttes des idées et de la liberté. Je veux parler de la franc-maçonnerie. On suit sa trace à travers l'histoire, principalement avant et après la Révolution. L'heure actuelle où la France secoue la vermine cléricale est-elle moins redoutable que l'heure où elle se débarrassait de l'ancien régime ? Autre temps, autre méthode de combattre. L'action secrète a pu préparer jadis une révolution, l'action ouverte peut seule servir la propagande scientifique. Avec un état-major bien choisi on élaborait une constitution, mais il faut une armée pour créer sur tous les points d'un pays des centres de lumière rayonnant, fouillant les coins les plus écartés. C'est pourquoi nous attendons de la franc-maçonnerie qu'elle ouvre ses portes aux femmes qui, mères ou institutrices, sont les porte-parole, les messagers de la Raison auprès des jeunes générations. Qu'elle les instruisse dans les temples et qu'elle les entoure de sa protection puissante dans

les coins perdus où on les envoie porter la science. Oui, la franc-maçonnerie peut exercer une influence considérable sur la masse encore inconsciente, souvent égarée des libres-penseurs et faire cesser ces persécutions ineptes qui sont une honte pour nos contemporains.

Il appartient à la franc-maçonnerie de lever l'anathème biblique jeté à la femme aux âges d'ignorance, et de prêter sa force à tous ceux qui combattent pour sa cause; l'expansion la plus large de l'instruction laïque et scientifique.

S. : H. GATTI DE GAMOND.

---

## LES AGISSEMENTS DU "DROIT HUMAIN"

---

Le n° 7 (Juillet-Août) du *Bulletin mensuel de la M. : mixte en France et à l'Étranger* publiée, sous la signature du F. : Georges Martin, son directeur, un article intitulé : « Considérations sur le G. : O. : D. : F. : » auquel il aurait pu ajouter : « et Essai de justification de l'inconvenance maç. : commise à l'égard de la S. : Gatti de Gamond. »

En effet, N. : T. : C. : S. : Gatti de Gamond, qui est maç. : régulière puisqu'elle a été reçue dans une L. : régulièrement constituée, la L. : Diderot (Or. : de Paris), m'ayant manifesté le désir d'aller au *Droit humain*, fut fort surprise de m'entendre lui annoncer qu'elle risquait de rester à la porte; mais, étant donné la sincérité de ses sentiments, elle ne put comprendre que cela pourrait se faire et, malgré tout, je la chargeai off. : de tenter l'aventure.

Elle s'en ouvrit à la S. : Souley-Darqué qui, après en avoir référé à qui de droit, reçut une réponse négative que je possède et ne puis divulguer, n'en ayant pas reçu l'autorisation de l'intéressée.

En me communiquant cette pl. :, la S. : Gatti de Gamond, qui excusera certainement mon indiscretion en la circonstance, m'écrivait ceci :

« T. : C. : V. :,

« La mission dont vous m'aviez fait l'honneur de me charger se trouve manquée, par le fait de la lettre ci-jointe.

« Il existe donc, au *Droit humain*, une loi d'inégalité des sexes qui soumet les *femmes seules* à l'excommunication majeure.

« Chassées du *Droit humain*, elles seraient, par ce fait, exclues de toutes les Loges. Au moyen âge, on leur aurait refusé l'eau et le feu.

« Agréez, etc.

« 24 juin 1904. »

Il est, en effet, exact que les FF.: de la G.: L.: S.: E.: sont reçus au *Droit humain* et pas les SS.:.

C'est ainsi que la S.: Lantoine ayant demandé à une S.: de *Diderot*, la S.: Nelly Roussel, de faire une conférence au *Droit humain* n° 4, cette conférence ne fut autorisée qu'en ten.: bl.:

Cette même L.:, ayant reçu N.: T.: C.: S.: Dr Madeleine Pelletier en ten.: sol.:, se vit rappeler à l'observation du Régl.:

Quant aux FF.:, ils peuvent sans crainte se présenter au *Droit humain* n° 1 ou 4 : ils y seront aimablement et frat.: reçus.

Quant à l'insinuation de SS.: aff.:, après jugement, elle ne me paraît pas tenir debout, car il aurait été facile au *Droit humain* de s'en plaindre en temps opportun, et je me demande comment les LL.: incriminées, si le fait est exact, auraient pu le connaître, *puisque la G.: L.: S.: E.: n'a pas de relations off.: avec le « Droit humain »*.

La vérité est cependant, comme toujours, des plus simples et les SS.: et FF.: de la G.: L.: S.: E.: et de toutes les Ob.: qui s'intéressent au mouvement féministe pourront lire entre les lignes de l'article du F.: Georges Martin, quand il sauront que les Députés à la G.: L.: S.: E.: qui ont eu à soutenir la discussion en faveur de l'admission de la femme dans la Maç.: n'ont pas eu de plus terrible adversaire que le Directeur du *Droit humain*, qui admettait bien la femme chez lui mais ne pouvait pas accepter qu'elle fut admise dans les autres Ob.:; question de monopole, simplement.

Il reste donc entendu que le *Droit humain* ne considère comme des Maç.: que les SS.: qui lui appartiennent.

Nous sommes en droit de nous demander si les SS.: du *Droit humain* se rendent bien compte de la situation délicate qui leur est faite, lorsqu'elles viennent, dans des conférences maç.:, protester contre la fermeture des

temples à leur sexe, car on pourrait leur demander en vertu de quels principes elles reprochent aux autres Ob.: ce qu'elles font elles-mêmes dans la leur.

En ce qui me concerne, je ne puis croire qu'elles collaborent à une Constitution qui est la négation même des principes qu'elles enseignent.

Quant à la qualité maç.: des SS.: de la G.: L.: S.: E.: , ce n'est pas au *Droit humain* à en décider, attendu qu'il n'est qu'une pseudo-Maç.: Le F.: Th. Limousin, dont nous n'admettons pas toutes les idées, tant s'en faut, mais dont l'autorité maç.: est incontestable, déclare en effet, dans le dernier numéro de *l'Acacia*, que seule la G.: L.: S.: E.: est Maç.: régulière. Elle a été régulièrement constituée, tandis qu'on ne peut pas en dire autant du *Droit humain*.

Les LL.: de la G.: L.: S.: E.: sont des LL.: maç.:, reconnues par les puissances maç.:, et qui, partisans de l'admission des femmes dans la Maç.:, ont pris l'initiative de la réaliser chez elles, en attendant que le G.: O.: les admettent lui-même. Elles ont voulu le geste noble et généreux.

Tant pis pour celles et ceux qui ne l'ont pas compris et qui font de l'admission de la femme dans la Maç.: une simple question de vanité.

F.: J. BEUFFE.

Vén.: d.: l.: L.: Diderot.

---

## MAÇONNERIE MIXTE

### et MAÇONNERIE FÉMININE

---

Pourquoi les femmes veulent-elles à toute force entrer chez nous, disent certains maç.: du G.: O.:, si la Maçon.: les intéresse, elle n'ont qu'à fonder une Maçon.: féminine.

De leur part, cela ne me choque pas trop; l'égoïsme et la routine ont de tout temps dirigé les hommes; et, en dépit des belles devises, elles règnent hélas dans la Maçon.: comme dans le monde profane.

Ce qui m'étonne un peu plus, c'est de voir cette opinion partagée par les fondateurs du *Droit Humain*.

A l'origine, le *Droit Humain*, si mes renseignements sont exacts, s'était proposé de montrer par le fait que les

femmes pouvaient comme les hommes faire de la Maçon. et l'idéal vers lequel il tendait c'était de forcer enfin les portes du G. O.

A l'heure actuelle, il paraît qu'on y a renoncé, le Droit Humain s'est accru et il se dit que maintenant qu'il est une force, il peut se suffire à lui-même sans chercher à pénétrer dans les Ob. qui ne veulent pas le recevoir.

Passant un jour devant une librairie, le titre d'un volume nouvellement paru frappa mon attention; c'était *L'Astronomie des Dames*, de Flammario. Tiens, pensais-je, je croyais qu'il n'y avait qu'une astronomie, comme il n'y a qu'une chimie et qu'une physique; que peut donc bien être cette *Astronomie des Dames*. Je feuilletais le volume, il était joli et bien imprimé; mais, chose étrange pour une science qui se rattache de si près aux mathématiques, pas une seule formule, en revanche les anecdotes abondaient. Je compris tout de suite, on avait voulu faire pour les dames une petite astronomie amusante et on en avait banni tout caractère scientifique.

Pardonnez-moi mes SS. du *Droit Humain*, mais je ne puis me défaire de cette idée qu'une Maçon. féminine est une manière de Maçon. amusante.

Les dames pour lesquelles on écrit de si jolies astronomies ont voulu ausside la Maçon., les messieurs qui ne savent rien leur refuser leur en ont donc fabriqué une magnifique.

Les LL. des dames ressemblent à s'y tromper aux loges masculines, tout y est; les signes, les mots, les glaives, les cordons et j'ai même vu de mes yeux de jolies profanes aux chapeaux fleuris étendre leurs belles mains gantées pour prononcer le terrible serment de l'initiation.

D'ailleurs les maç. du sexe mâle tiennent à montrer qu'ils ne dédaignent pas la Maçon. des dames; ils viennent aux tenues et certains même font partie des At. et y ont des dignités; il est vrai qu'ils ne sont qu'affiliés et qu'à côté de la L. mixte ils ont la leur, celle où l'on reste entre hommes pour traiter les choses sérieuses.

Mes SS. du *Droit Humain*, il y a parmi vous des femmes de valeur, j'en connais; eh bien permettez-moi de vous dire qu'il faut que l'éducation d'esclaves que vous avez reçue, vous ait bien profondément marquées de son empreinte, pour que vous tolériez une telle situation.

Les cordons, les signes et les glaives sont utiles, mais ce ne sont que des moyens, des moyens de rendre forte et disciplinée la société de combat et d'action que n'est pas, que ne sera jamais votre Maçon. féminine.

Je sais qu'à l'heure actuelle vous pouvez passer de temps à autre un article dans une revue, je sais que vous pouvez être employées au télégraphe, mais laissez moi espérer que cela ne vous suffit pas. Vous voulez tous vos droits, vous prétendez à la liberté de développer votre personnalité dans toutes les branches de l'activité sociale; eh bien ce n'est pas en rêvant au matriarcat et en gémissant sur l'injustice des hommes que vous obtiendrez votre affranchissement; mais en devenant des forces avec lesquelles on compte.

En dépit des formes extérieures, la Maçon. : féminine ne sera jamais qu'un groupe féministe, semblable pour le fond aux autres. Certes de telles réunions sont utiles pour la propagande de nos idées parmi les ignorantes; mais alors elles n'ont pas besoin d'être Maçon. :

La Maçon. : est quelque chose de plus qu'une société de propagande; *c'est une force au moyen de laquelle vous pourrez réaliser votre affranchissement* et elle ne sera cela que si vous entrez dans la Maçon. : masculine.

Docteur Madeleine PELLETIER. : .

---

## Le Convent de la G · L · S · E · .

---

Tandis que les grandes assises du rite français se tenaient au G · O · . ; la G · L · S · E · . a voulu, elle aussi avoir son convent, afin de bien montrer à tous les MM · . qu'une Ob · . peut exister et même prospérer tout en étant mixte et que l'admission de la femme n'a pas pour conséquence nécessaire, comme quelques attardés le croient encore, la ruine de la Maçon. :

La première soirée a été consacrée à l'initiation des Prof · . Louise Michel, Charlotte Vauvelle et X.

L'affluence était considérable, plus de cinq cents personnes se pressaient dans le petit temple de la rue Rondelet et bien des FF · . et des SS · . ont dû s'en aller faute de place.

Comme l'a fait observer très judicieusement un F · . l'initiation de Louise Michel est plus qu'un discours c'est un acte. Certains en effet rééditent encore contre l'admission des femmes dans la Maçon. : le vieil argument de leur infériorité intellectuelle et de leur manque d'énergie, elle se dresse donc contre eux comme une réfutation vivante cette femme qui a fait trembler la bourgeoisie pendant plus

ils porter la conviction dans leurs At.: et faire qu'au  
Convent de l'année prochaine le C.: de l'O.: soit enfin  
obligé de céder devant l'opinion Maç.:

M.: P.:

---

## TOLÉRANCE MAÇONNIQUE

---

Dans une fort belle *Déclaration*, datée de 1897 et répandue  
à profusion, le Conseil de l'Ordre du G.: O.: de France  
disait :

« La Franc-Maçonnerie poursuit, dans le calme de sa force,  
« l'œuvre intellectuelle, morale, politique et sociale que les  
« générations passées lui ont léguée. »

« *Sa loi primordiale est la tolérance.* »

« Elle n'impose à ses adhérents aucun dogme et ne les  
« fait passer sous *aucunes fourches caudines.* »

Exemple :

Lors de la magnifique et retentissante réception de Louise  
Michel, en septembre dernier à notre obédience, un F.:  
de la R.: L.: *Les Amis Triomphants*, nous fit une invita-  
tion verbale, confirmée depuis par écrit, de participer aux  
travaux de son At.:

Le 18 octobre, l'ordre du jour portait : Organisation défi-  
nitive des tenues blanches du dimanche.

Notre déléguée, la S.: Docteur Pelletier se présenta  
munie de la pl.: d'invitation.

Hélas ! Le Conseil de l'Ordre avait passé par là Défense  
était faite d'accorder l'entrée du Temple à tout F.: ou S.:  
de la Gr.: L.: S.: E.:

Notre déléguée reçut force excuses et salamalecs, mais la  
porte lui resta close.

Qu'en dites-vous ?

C DE MÉRITENS

Vénr. de la L.: *La Raison Triomphante.*

---

Le Gérant : POYET.

---

Paris. — Imp. L et A. CRESSON frères, 5, rue Chapon.



52452/h  
m  
356

En cas de non distribution  
prière de retourner au  
D<sup>r</sup> PELLETIER  
330, Rue Saint-Jacques  
PARIS-5<sup>e</sup>

169609691

